



Vendre une production faite avec un tissu acheté.

Par **Mariee59**, le **13/02/2018** à **18:26**

Bonjour, rnje compte bientôt devenir auto-entrepreneur création de lingue de maison et accessoire. Beaucoup de questions s'accumule dans ma tête [smile17] mais la plus URGENTE et importante c'est **est-il possible de vendre des productions faites avec des tissus acheter sur un site ou un magasin?** rnCar je voie ça comme des fournisseur de matériaux, mais je pense que c'est plus compliqué que cela si il y a des motifs ou personnage (protégé par une licence) sur le tissu. rnrnMerci par avance de l'intérêt que vous porterez à ma question. rnrnMarie.

Par **Mariee59**, le **13/02/2018** à **18:37**

PS: Merci d'être indulgent avec mon orthographe je suis dyslexique.

Par **morobar**, le **14/02/2018** à **13:18**

Bonjour,rnSi vous achetez du tissu avec des motifs sous licence, vous ne pourrez pas diffuser vos produits sans votre propre licence pour ces mêmes motifs.rnVous ne pouvez qu'en faire une utilisation dans le cadre familial (personnel).